



Animateur.trice Coordinateur.trice H/F

1 postes CDI – temps plein

CONTEXTE

Acteur de la transformation sociale pour une société plus juste, égalitaire et démocratique

Créée en 2003, l'Association Rennaise des Centres Sociaux (ARCS) est une association d'éducation populaire qui promeut le pouvoir d'agir des habitant.e.s. Son action se déploie au sein des 6 Centres Sociaux des quartiers rennais (Ty-Blosne, Ker Yann - Villejean, Maurepas, Carrefour 18, Cleunay, Champs Manceaux) et grâce à des équipes pluridisciplinaires. Actrice reconnue de l'action sociale citoyenne, l'ARCS agit en coopération – habitant.e.s, bénévoles, salarié.e.s, partenaires – pour renforcer les solidarités et le lien social dans les quartiers prioritaires rennais.

« Faire avec » les premiers concernés et non « pour » est notre raison d'être.

Les habitant.e.s majoritaires au sein du Conseil d'Administration décident des orientations stratégiques. Les champs d'intervention sont l'accueil de la petite enfance et de l'enfance, l'accompagnement à la parentalité, l'information, l'orientation, la médiation sociale, l'accompagnement social et vie quotidienne, le bénévolat, la prise de responsabilité et la citoyenneté.

Structure juridique unique, l'Association Rennaise des Centres Sociaux regroupe 6 Centres Sociaux et un siège organisé en équipes pluridisciplinaires qui poursuivent ensemble un projet politique et stratégique commun.

Nos valeurs : la solidarité, le partage et l'accueil de toutes et de tous, le bien être – les liens sociaux et familiaux, le faire société, la dignité humaine, la démocratie et la solidarité.

Notre projet associatif : la lutte contre l'illettrisme, le principe de laïcité, l'urgence sociale, la participation des habitants et la citoyenneté, le développement social local, la co-éducation et l'insertion sociale.

L'Association Rennaise des Centres Sociaux recrute un.e Animateur.trice Coordinateur.trice en CDI à temps plein pour l'un de ses six Centres Sociaux, à Rennes.

Le poste est à pourvoir pour début juillet 2022.

FICHE DE POSTE DE REFERENCE : Animateur.trice – Coordinateur.trice

Dans le cadre des orientations fixées par le Conseil d'Administration de l'ARCS, l'Animateur.trice Coordinateur.trice assure une mission d'animation et de développement social local avec et auprès des habitants.

Il/Elle peut être amené(e) à assurer un rôle de référent Animation Collective Famille ou Animation Globale dans le cadre prescrit par la CNAF.

Il/Elle inscrit son action dans le cadre du projet social du centre et du projet associatif de l'ARCS.

Il/Elle accompagne et favorise l'investissement des habitants et des bénévoles dans les projets du Centre Social et dans les instances associatives.

Il/Elle participe à l'élaboration du projet du Centre Social.

Il/Elle est tenu(e) au respect de la confidentialité des éléments dont il/elle pourrait avoir connaissance dans l'exercice de ses missions.

MISSIONS PRINCIPALES

Domaine : Animation et développement social local

Il/Elle élabore, propose et met en œuvre des projets d'animation et de développement social local, socio-culturel et familial dans le cadre du projet du centre.

Domaine : Animation du Centre Social et vie associative

Il/Elle favorise, accompagne et soutient les dynamiques du Centre Social avec et auprès des habitants dans le cadre de l'animation globale.

Domaine : Accompagnement du bénévolat

Il/Elle mobilise et anime des équipes de bénévoles et favorise les coopérations au sein de ces groupes.

Domaine : Gestion administrative, financière et matérielle

Il/Elle contribue à la gestion administrative, financière et matérielle du Centre Social.

Domaine : Transfert de compétences et projets inter-centres

Il/Elle entretient ses compétences et les transmet.

PROFIL DE POSTE

- **Diplôme : Niveau II type Licence Professionnelle, ... ou niveau III type DEJEPS, DUT Carrières sociales, avec expériences professionnelles.**
- Capacité à proposer et animer des activités ou actions hors les murs.
- Connaissance des publics en situation de fragilité.
- Capacité d'écoute et d'empathie.
- Capacité à prévenir et gérer les tensions.
- Expérience dans l'accompagnement de projets ou d'initiatives d'habitants.
- Capacité à conduire un projet et le mettre en œuvre.

REMUNERATION

Pesée 480 selon la convention ALISFA, soit **2 212 € brut mensuel**

+ prise en charge employeur Mutuelle Niv.3 ; tickets restaurants ; congés et rémunération individuelle supplémentaire conformément à la CCN.

0.5% à 1.5% de rémunération individuelle supplémentaire par an dès la deuxième année complète en fonction de l'évaluation annuelle

MODALITES DE DEPOT DES CANDIDATURES

Les candidatures (curriculum vitae et lettre de motivation, au format pdf) doivent être adressées par mail à l'attention des Co-Présidents de l'ARCS, à recrutement@assoarcs.com ou par courrier au siège social de l'ARCS, 216 rue de Châtillon - BP 20313 - 35203 RENNES Cedex 2.

Date limite de dépôt des candidatures : le jeudi 9 juin 2022 le matin (dernier délai).

Les entretiens de recrutement se dérouleront **le mardi 21 juin 2022 l'après-midi**.

Les postes sont à pourvoir pour début juillet 2022

Une fiche de poste détaillée est disponible par simple demande auprès du service Ressources Humaines de l'association, au 02 99 55 41 39 ou par mail : accueil.siege@assoarcs.com

Rennes, le 25 mai 2022